



Programme de formation
CACES® CHARIOT DE MANUTENTION AUTOMOTEURS A CONDUCTEUR PORTÉ (cariste) R489

« La conduite des équipements de travail mobiles automoteurs et des équipements de travail servant au levage est réservée aux travailleurs qui ont reçu une formation adéquate... » - Art. R4323-55 du Code du Travail

Durée de la formation

La durée varie en fonction du niveau et du nombre de catégories

Débutant : 4 jours soit 28 heures : 1 jour de théorie + 2 jours de pratique + 1 jour de test

Expérimenté : 3 jours soit 21 heures : 1 jour de théorie + 1 jour de pratique + 1 jour de test

Recyclage : 2 jours soit 14 heures : ½ jour de théorie + ½ jour de pratique + 1 jour de test

Personne concernée

Toute personne expérimentée ou non, appelée à conduire des chariots automoteurs à conducteur porté dans le cadre de maintenance, entretien, livraison et/ou transport.

Prérequis

- Être âgé au minimum de 18 ans
- Ne pas avoir de restrictions ou de contre-indications médicales pour l'utilisation des chariots de manutention
- Être équipé d'une tenue de travail adapté (chaussures de sécurité, gants et lunettes de protection)
- Accessibilité personne en situation de handicap : sur étude de besoins

Effectifs

La formation s'adresse à un groupe de 1 à 10 personnes maximum

Moyens/ Méthodes techniques et pédagogiques

- Livret stagiaire individuel
- Salle de formation avec équipement audiovisuel et rétroprojecteur
- Aires d'évolution, infrastructures et chariots à conducteur porté conformément aux exigences de la R.489 de la CNAM.
- Tour de table de positionnement préalable afin de permettre au formateur de vérifier l'adéquation du parcours de chaque stagiaire et d'adapter son déroulé pédagogique.
- Suivi d'un plan précis pour aborder progressivement tous les points du programme tant sur le plan théorique que pratique
- Un local préchauffé en hiver permettant de changer de vêtements
- Des sanitaires hommes et femmes séparés

Objectifs

- Conduite un chariot automoteur à conducteur porté dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.
- Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite du chariot automoteur à conducteur porté conformément à la recommandation R.489 de la CNAM.
- Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite des chariots automoteur à conducteur porté.

Programme théorique

REGLEMENTATION ET LEGISLATION

- Identifier les rôles des différentes instances et organismes de prévention : IT, CNAM, médecine du travail, contrôle technique
- Connaître les conditions requises pour conduire et utiliser un chariot et la responsabilité qui en découle
- Les statistiques
- Autorisation de conduite
- CACES
- Responsabilité pénale
- Délit de mise en danger de la personne
- Droit d'alerte et de retrait

TECHNOLOGIE

- Identifier les principales catégories de chariot et leur caractéristique fonctionnelle, et en déduire leur utilisation courante et leur limite d'utilisation.
- Connaître les différents organes, leur technologie et leur fonction :
 - * Groupe propulseur ; Circuit hydraulique ; Capacité de levage ; Transmission ; Les énergies ; Batterie
- Connaître le fonctionnement des organes de service et dispositifs de sécurité :
 - * Coupe-circuit ; Frein de service ; Clé ou dispositif de condamnation ; Pictogrammes ; Les accessoires

SECURITE

- Interpréter la signification des différents pictogrammes et panneaux de signalisation.
- Identifier les principaux facteurs d'accidents lors de l'utilisation d'un chariot automoteur.
- Identifier les principaux risques rencontrés sur un trajet déterminé.
- Interpréter les informations données par la lecture de la plaque de charge et en déduire les conditions de stabilité frontale du chariot.
- Connaître les dispositifs de sécurité pour le conducteur et leur fonction : protège - conducteur, bouclier, dossier de charge, réglages du siège, EPI nécessaires ...
- Expliciter et justifier les interdictions relatives au transport et à l'élévation de personnes.
- Connaître les règles de circulation et les règles de conduite à l'intérieur et à l'extérieur de l'entreprise.
- Identifier les différents paramètres (état du sol, charge, vitesse ...) et leur influence sur la distance de freinage du chariot
- Identifier les produits dangereux par leurs étiquettes et les risques liés à leur manutention
- Gerbage dégerbage en pile et en palettier

Programme pratique

ADEQUATION

- Vérifier l'Adéquation du chariot gerbeur à conducteur accompagnant à l'opération de manutention envisagée.

VERIFICATIONS

- Effectuer les vérifications et les opérations nécessaires avant la prise de poste et en fin de poste.

CONDUITE CIRCULATION MANOEUVRES

- Circuler avec un chariot gerbeur à conducteur accompagnant : à vide, en charge, marche AV et marche AR, en virage et arrêter le gerbeur en position de sécurité
- Prendre, déplacer et déposer au sol une charge palettisée
- Gerber et dégerber au moins 3 charges en pile
- Stocker et déstocker 3 palettes à tous les niveaux d'un palettier
- Effectuer le chargement et le déchargement d'un véhicule par l'arrière depuis un quai ou au moyen d'un hayon
- Repérer les anomalies et difficultés rencontrées afin de les signaler à sa hiérarchie

MAINTENANCE

- Effectuer les opérations de maintenance avec accessoire si nécessaire (benne basculante, godet, éperon, potence)

TECHNOLOGIE DES GERBEURS

Validation de la formation

Conformément à la recommandation R489, contrôle des connaissances et savoir-faire du candidat

En application de la recommandation R489, chaque candidat ayant satisfait aux tests théoriques et pratiques se verra délivrer un Certificat d'Aptitude à la Conduite En Sécurité (CACES).

Les tests sont réalisés par ENCARNATION FORMATION certifié testeur CACES® en R489 par DEKRA sous le numéro D-607-04.

Délais d'accès

Inter : 4 sessions par mois - Inscription possible jusqu'à 2 jours avant la formation

Intra : A la demande

Validité

La durée de validité du titre CACES® R489 est de 5 ans

Tarifs

Inter : A partir de 360€ HT (nous consulter)

Intra : Nous consulter